



Mise en conformité de votre SI - décideurs

Appréhender l'ensemble des clés de pilotage de votre système d'information, améliorer en continu sa performance et sa sécurité. Connaître les vecteurs de progrès du point de vue économique, organisationnel et technique.

Mis à jour le 10/01/2024

Mise en conformité de votre SI - décideurs

PUBLIC BÉNÉFICIAIRE :

Responsables ou directeurs informatiques en charge du pilotage du système d'information

PRÉ-REQUIS :

Connaissances de l'environnement infrastructure réseau

DURÉE DE LA FORMATION :

1 jour en présentiel
4 capsules de 1h45 en distanciel

FORMATEUR :

Patrice BLOT – Directeur Technique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître l'organisation d'une DSI et savoir cartographier les différents métiers
- Savoir prendre en compte les aspects RH, techniques et organisationnels
- Connaître l'architecture d'un SI et ses composants
- Avoir les clés pour décider s'il est préférable d'externaliser ou d'internaliser son SI

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- Savoir organiser une exploitation informatique
- Savoir gérer le budget informatique (coût des projets, coûts externes)
- Savoir sécuriser son système informatique et identifier les menaces

TYPE DE SESSION ET LIEU :

- Inter-entreprises ou intra-entreprises chez fcnet à Besançon
- Intra-entreprises sur site à la demande
- Distanciel

ACCESSIBILITÉ :

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre type de handicap, nous contacter pour étude préalable.

TARIF :

Forfaitaire selon accord contractuel négocié.

Limitée à 10 personnes par session en présentiel

Limitée à 8 personnes par session en distanciel

PROGRAMME :

- Situer son rôle

- Enjeux et gouvernance du système d'information
- Organisation d'une DSI et d'un service informatique
- Cartographier les métiers, les expertises d'une DSI

- Structurer et organiser l'exploitation

- Structurer le service
- Maîtriser l'opérationnel en pilotant les processus clés.
- Organiser l'exploitation informatique
- Garantir la qualité de service avec le contrat de service (SLA)
- Externaliser ou internaliser ?

- Gérer le budget informatique

- La structure d'un budget type
- Le coût des projets
- Les coûts externes
- Atelier : arbitrer les choix du SI

Validation de séquence : Travaux Pratiques

- Identifier les composants du SI

- L'architecture d'un SI et ses composants (systèmes, bases de données, ERP, ...)
- L'information au cœur du SI :
 - Internet et technologies associées
 - La mobilité, Cloud et BYOD

- Sécuriser le SI

- Identifier les menaces
- Principe du moindre privilège
- Formation des utilisateurs
- Monitoring des services pour détecter les dysfonctionnements
- Que faire en cas d'attaque ?

- Atelier : Exemple de plan d'actions sur 18 mois

- Etablir un plan d'actions en plusieurs phases
- Prendre en compte les aspects RH, techniques et organisationnels

Validation de séquence : Travaux Pratiques

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

- Inscription par courriel ou par téléphone.
- Délais d'accès à la formation de 3 mois maximum. Dates à convenir selon accord contractuel négocié.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

En présentiel :

- Echanges entre les participants et le formateur autour des retours d'expériences,
- Démonstration sur des cas concrets,
- Travaux dirigés et travaux pratiques.

En distanciel :

- Utilisation d'outil de visioconférence pour favoriser l'interactivité durant les sessions collectives,
- Questions / réponses,
- Démonstration sur des cas concrets,
- Travaux dirigés et travaux pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Des travaux pratiques permettent de vérifier les acquis et revenir sur des points spécifiques.
- Une grille de positionnement individuelle est remplie par chaque stagiaire :
 - o Avant la formation : évaluation du niveau,
 - o Après la formation : mesure de la progression.

La grille est remise au responsable RH ou au chef d'entreprise.

- Evaluation de la satisfaction individuelle des stagiaires.

MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ASSISTANCE :

- Organisation des périodes et lieux avec le formateur dédié au suivi pédagogique et à l'assistance technique,
- Utilisation d'outils de visioconférence, messagerie électronique, sms,
- Assistance apportée sous 72 heures si l'aide ne peut pas être apportée immédiatement (formation asynchrone).